



Communauté de Communes
Airvaudais-Val du Thouet
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT

**PROCES VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 JUN 2018**

L'an deux mil dix-huit le treize du mois de juin à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes d'Availles-Thouarsais, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

18 présents + 4 pouvoirs (21 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jacques METREAU, Lucette ROCHER, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Michel PROUST
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU, Pascal BIRONNEAU
- ✓ Commune de Tessonnière : Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

Membre suppléant (sans voix délibérative) :

- ✓ Commune de Maisontiers : Alain GILLES

4 pouvoirs :

- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Jean-Michel PROUST
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Maryse CHARRIER

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Jean-Pierre CESBRON, Jean-Marie COLIN, Mathias DIXNEUF, Claire SAINCOURT, Huguette ROUSSEAU

Monique NOLOT a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : Jeudi 07 juin 2018

ENVIRONNEMENT

PRESENTATION DE L'ETUDE SUR LA TARIFICATION INCITATIVE PAR LE CABINET GIRUS

Le Cabinet GIRUS, représenté par Fanny CHAMPION, est présent pour restituer les conclusions de l'étude conduite sur la mise en place d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI). (Diaporama joint en annexe de ce Procès-Verbal).

MULTISERVICES DE BOUSSAIS

CONCLUSION D'UN CONTRAT DE BAIL COMMERCIAL POUR LE MULTISERVICES DE BOUSSAIS

Délibération n° D2018-077

- Vu le projet de bail commercial entre M. Auxenfans et la Communauté de Communes de l'Airvaudais Val du Thouet pour le multiservice de BOUSSAIS

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire

- ✓ autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant au bail commercial ci-joint avec M. Auxenfans pour le multiservices de BOUSSAIS.

CHEVALERIE DU THOUET

ADOPTION DES TARIFS 2019 DE LA CHEVALERIE DU THOUET

Délibération n° D2018-078

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil communautaire fixe ainsi qu'indiqué en annexe, les tarifs du service de la Chevalerie du Thouet, à compter du 1^{er} janvier 2019.

TOURISME

CONVENTION DE PARTENARIAT – TERRA AVENTURA

Délibération n° D2018-079

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- ✓ de valider les termes de la convention de partenariat avec le Département et le PETR du Pays de Gâtine relatif au déploiement du dispositif Terra Aventura ci-jointe
- ✓ d'autoriser M. le Président à signer la présente convention

DESIGNATION ELUS

COMMISSION URBANISME DU PETR PAYS DE GATINE

Le Président sollicite des candidatures pour compléter les titulaires cités ci-dessus. Aucun candidat ne s'étant présenté, la communauté de communes ne présentera pas de membre supplémentaire à cette commission. Il sera possible de faire des propositions ultérieurement.

A Airvault, le 18 juin 2018

PV sommaire affiché le 19 juin 2018

Le Président,
Olivier FOUILLET

